



HAL
open science

Forêts

Pierre Gautreau

► **To cite this version:**

| Pierre Gautreau. Forêts. Dictionnaire critique de l'Anthropocène, 2020. halshs-02869247

HAL Id: halshs-02869247

<https://shs.hal.science/halshs-02869247>

Submitted on 15 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Forêts (notice de dictionnaire)

Comment citer ce texte :

Pierre Gautreau et Aurore Viard-Crétat, 2020. Forêts, in *Dictionnaire Critique de l'Anthropocène (collectif)*, Presses du CNRS, Paris.

Les forêts constituent une figure centrale de la pensée environnementale contemporaine. Elles ont dans ce contexte un statut d'icône planétaire (Smouts 2001) qui illustre bien des traits saillants des débats anthropocéniques. La simplification de leur représentation dans l'espace public n'a d'égal que leur immense variabilité à l'échelle du globe, et l'importance que leur accordent les scientifiques soucieux de leur rôle dans le changement climatique est souvent résumée à quelques mots-clés. Elles sont ainsi emblématiques du décalage entre la perception individuelle et sensible des changements globaux, et celle des mesures scientifiques, médiatisées par divers instruments et portant sur des espaces distants de l'observateur. Ce décalage est bien souvent au cœur de des controverses anthropocéniques. D'autre part, les forêts étant devenues un idéal-type des problèmes environnementaux globaux et de leurs solutions potentielles, elles ont longtemps occulté d'autres objets biophysiques essentiels pour penser le devenir de la planète.

La trajectoire des forêts dans la valse des paradigmes environnementaux globaux

L'histoire environnementale et la littérature démontrent à l'envi que les forêts et l'impact biophysique de leur destruction ont, depuis des siècles, suscité des débats, des textes de la Grèce Antique sur la réduction des couverts par l'agriculture aux controverses sur le lien entre forêt et climat local dans l'Europe du XIXe siècle. Ce n'est qu'au XXe siècle qu'une préoccupation globale s'institutionnalise, d'abord focalisée sur la peur d'une pénurie mondiale de bois. Les premières mobilisations institutionnelles internationales pour la conservation des milieux portent sur les forêts tropicales humides, sous les effets d'une ancienne tendance des occidentaux à y placer des mythes originels (la virginité de la nature), mais également avec les premiers bilans scientifiques de l'impact du déboisement sur les sols et le climat local. De la fin des années 1950 aux années 1980, avec les décolonisations puis l'essor de l'imagerie satellitaire, les préoccupations pour les forêts voient s'opposer une vision ressourciste, appelant à augmenter la productivité en bois, et une vision conservationniste qui érige la déforestation tropicale en problème mondial, mais sans réussir à influencer les institutions internationale comme la *Food and Agriculture Organisation* (FAO). Les années 1990 sont celles d'un déplacement notable de ce "cadrage" international, qui confère désormais à la "biodiversité" le rôle central. C'est l'occasion d'une valorisation tardive, mais réelle,

d'écosystèmes non-forestiers (zones humides, prairies...), puis de la biodiversité dite "ordinaire", notamment celle des agro-systèmes et des milieux fortement anthropisés. La "climatisation" des questions environnementales globales (Foyer 2015) va avoir des effets paradoxaux pour les forêts. D'une part, c'est maintenant le climat qui a le beau rôle sur la scène globale, et qui leur fait ainsi de l'ombre. Mais de l'autre, l'intérêt pour les forêts se renouvelle, car elles sont perçues (avec les océans) comme les principaux milieux participant de la séquestration du carbone. Ce retour sur le devant de la scène se fait cependant au prix d'un appauvrissement de l'image publique des forêts, la complexité de leurs écosystèmes étant alors souvent réduite à des considérations quantifiées sur le carbone qu'elles sont en mesure de capter. Malgré cela, elles conservent une force d'évocation puissante, leur disparition (déforestation) ou leur dégradation (incendies, sécheresses...) étant très souvent médiatisées comme des signes tangibles de la crise environnementale.

Sous les frondaisons de la métrologie anthropocénique

Les débats anthropocéniques sont systématiquement reliés aux façons de mesurer les changements environnementaux, et placent donc la "métrologie" au cœur des controverses. Les forêts n'échappent pas à cette règle, elles qu'on peine déjà à définir en soi, bien avant de vouloir mesurer leur surface à l'échelle du globe. Objet de centaines de définitions officielles, la forêt est caractérisée de quatre façons principales. Comme *entité juridique* déterminant des droits et des restrictions d'usage sur cet espace; comme *type d'occupation des sols* selon des critères biophysiques; comme *écosystème*, ou encore comme *mode d'usage des sols*. Dans ce dernier cas, peut être dit "forestier" un espace dont l'objectif est de produire du bois, même s'il n'est plus couvert d'arbres car récemment bûcheronné. La FAO donne en 1948 la première définition internationale de la forêt, soit les « associations végétales à base d'arbres ou d'arbustes, susceptibles de produire du bois ou d'autres produits forestiers ou d'avoir une influence sur le climat ou le régime des eaux ». Dans un contexte de crainte de pénurie mondiale de bois, elle vise surtout à réaliser des inventaires standardisés de l'état des ressources dans chaque pays, et en particulier d'identifier les forêts "sous-exploitées". Cette variabilité des définitions complique le suivi dans le temps et impacte fortement les estimations (Putz et Redford 2010) : entre 1990 et 2000, la seule réduction des seuils de surface, de hauteur et de couverture minimum a accru d'environ 10% les surfaces considérées comme des forêts à l'échelle mondiale (Chazdon et al. 2016).

Plus récemment, les conventions onusiennes discutant du climat et de la biodiversité reprennent globalement la définition de la FAO, axée sur l'usage des sols. La convention climatique considère ainsi comme une forêt une surface minimum de 0,5 à 1 hectare, avec un couvert forestier de plus de 10 à 30 %, avec des arbres pouvant atteindre 2 à 5 mètres à maturité. Cela inclue les plantations, les jeunes forêts et les zones déboisées n'atteignant pas

encore ces critères mais destinées à y répondre. Cette définition doit servir en particulier de référence pour calculer les émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation, la potentielle absorption de CO₂ par le développement de nouvelles surfaces forestières ou les stocks de carbone présents dans les forêts existantes.

Malgré des cas évidents d'instrumentalisation des chiffres forestiers, on ne peut en conclure que la variété des chiffrages correspond systématiquement à des stratégies politiques d'occultation ou de stigmatisation de la déforestation, cette variété pouvant largement s'expliquer par les difficultés à comparer des chiffres établis avec des méthodologies différentes. Plus que sur les surfaces, les débats les plus virulents au sein des mouvements sociaux ont surtout porté sur la confusion, entretenue sciemment par de grandes institutions internationales comme la FAO, entre plantation d'arbres et forêts. Le slogan "Plantations are not forests" résume ainsi la principale controverse socio-technique qui a agité l'écologie militante tropicale des années 1990 (WRM 2016). Les plantations pour le papier ou l'huile de palme sont monospécifiques et généralement implantées au détriment d'autres milieux ou de terres agricoles, à des fins industrielles et par de très grandes entreprises. Elles sont souvent abusivement classées parmi les forêts par certains pays afin de montrer une avancée de leurs surfaces "forestières". Ce faisant, ils prétendent lutter contre le changement climatique grâce à des plantations qui, bien souvent, remplacent des formations végétales qui captaient tout autant de CO₂. Réduire le problème du changement climatique à la captation du carbone a donc souvent permis de transformer des accaparements fonciers ou des atteintes écologiques en pratiques dites "forestières" et/ou "durables".

Dans ce jeu d'ombres où certains écosystèmes volent la vedette aux autres pour concentrer les mesures de conservation et les fonds qui les accompagnent, ce sont aussi certains types forestiers qui en occultent d'autres. La focalisation sur les forêts tropicales humides a longtemps occulté l'importance écologique d'autres forêts plus sèches, moins spectaculaires. C'est ainsi que l'agrobusiness brésilien a pu déboiser dans l'indifférence générale les *cerrados* du nord-est du pays, tandis que l'opinion internationale se réjouissait dans les années 2000 et 2010 de la réduction des taux de déforestation amazoniens. Ainsi, l'urgence anthropocénique complique la diffusion de visions plus complexes aujourd'hui admises par les spécialistes. Dans les régions tempérées, les formations herbacées pâturées connaissent généralement une biodiversité plus riche qu'une forêt gérée pour la production de bois. Même au sein des forêts, des perturbations régulières telles que tempêtes et incendies assurent le maintien à long terme de la biodiversité, et il est maintenant prouvé que de vastes portions des forêts du bassin amazonien supposées vierges ont de fait connu des densités humaines fortes et ont été largement ouvertes pour l'agriculture au moins jusqu'au XVI^e siècle. L'ensemble de ces éléments reste largement méconnu du grand public et le mythe d'une forêt vierge comme quintessence de l'écosystème riche en biodiversité demeure très présent. Cette perception a

longtemps permis d'argumenter en faveur de la mise en réserve stricte de quelques zones forestières emblématiques au détriment d'une remise en question globale des pratiques anthropiques vis-à-vis des écosystèmes, réactivée par les débats anthropocéniques.

Les forêts dans le répertoire des solutions globales aux dérèglements environnementaux

Les forêts ont très tôt fait l'objet de processus devenus typiques de la globalisation des questions environnementales. Les premières labellisations internationales naissent par exemple avec le *Forest Stewardship Council* (1994), censé garantir aux acheteurs de bois des pays anciennement industrialisés qu'ils acquièrent un produit ayant respecté les normes de durabilité des écosystèmes forestiers. La diffusion de ce label a parfois pu s'appuyer sur une vision tronquée des principaux facteurs de la déforestation – au Brésil par exemple, c'est avant tout le marché intérieur et non les ventes internationales qui pilotent le processus. Mais il a contribué à asseoir le constat de responsabilités partagées entre "sud" et "nord" dans la crise environnementale contemporaine, et d'injustices spatiales notables dans l'attribution de celles-ci.

Avec les enjeux climatiques, les forêts s'avèrent de superbes objets globaux, qui prennent une place de choix dans l'arsenal des mesures de lutte contre le dérèglement, selon deux modalités. D'un côté, leur capacité à stocker le CO₂ leur permet d'intégrer la comptabilité carbone mondiale, et les états intègrent cette capacité dans le calcul de leur bilan national (les surfaces forestières étant censées "compenser" l'émission de CO₂ dans l'atmosphère). De l'autre, la déforestation étant identifiée comme un des principaux facteurs d'émission de GES, la lutte contre celle-ci devient une mesure de lutte contre le changement climatique. Avec l'essor des méthodes de mesure forestière par télédétection, ainsi que les promesses de régulation par le marché de la crise environnementale, les forêts deviennent rapidement l'objet de toutes les attentions. Au cœur d'importantes polémiques techniques et politiques, la lutte contre la déforestation est finalement exclue du protocole de Kyoto en 2001, mais cette question revient rapidement sur la table des négociations avec le concept de « réduction compensée » (2003), puis de RED (2005), finalement élargi en REDD+ en 2007 (Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation forestière). Malgré les très grandes difficultés pour mesurer les stocks du carbone, notamment pour extrapoler des mesures locales précises à de très vastes territoires et dans des forêts hétérogènes, on tente alors de mettre en place un marché du carbone forestier. Celui-ci est censé conserver les forêts, principalement tropicales, tout en contribuant à l'atténuation du changement climatique. Le REDD+ n'a pas pu voir le jour sous sa version néolibérale "pure". Trop d'obstacles s'opposent à une réelle mise en marché: insurmontables difficultés de mesure et absence, dans les régions intertropicales, d'états suffisamment forts pour garantir un fonctionnement non faussé de ce marché espéré. Aujourd'hui, le REDD+ se décline

généralement sous une forme classique de subventions pour la lutte contre la déforestation, sous forme de fonds abondés par des états, mais sans remise en cause réelle de la nécessité ou de la pertinence de mesurer les capacités de stockage du CO₂, donc de la métrologie carbone.

Même si l'échec du REDD+ peut être interprété comme la preuve que des entités biophysiques complexes comme les forêts "résistent" à la néolibéralisation et à la comptabilité climatique, reste que les forêts sont aujourd'hui un des symboles de ce que l'Anthropocène "fait" au monde vivant. Elle le résume à quelques processus mono-dimensionnels et anthropocentrés, la statistique du changement climatique ne voyant alors plus que des tonnes de carbone en lieu et place d'écosystèmes complexes : une forêt "globale, monétarisable, carbocentrée" (Viard-Crétat 2015), où chaque pays, région ou continent se voit ainsi attribuer une moyenne issue d'une agrégation d'estimations, fondées elles-mêmes sur des inventaires ou des projections plus ou moins précis (Boyd 2010).

Dans un même temps, le contexte de négociation du REDD+ dans les arènes onusiennes favorise l'expression de voix divergentes, et réinjecte donc des enjeux humains, économiques et sociaux liés aux forêts qui n'ont souvent pas d'autres espaces de médiatisation. L'appropriation par des acteurs locaux ou marginaux de la comptabilité carbone et des concepts et technologies associés peuvent devenir, dans certains contextes, des leviers locaux de revendication, d'*empowerment* et de production de contre-expertises (Gupta et al. 2012). Pour autant, dès lors que la quantification associée au dispositif REDD+ légitime la promesse - qui l'a rendue nécessaire - de protection des forêts par des mécanismes de marché, elle contribue indirectement à la diffusion dans diverses organisations nationales ou internationales de pratiques de gestion, de styles de management et d'imaginaires de type néolibéral.

Pierre Gautreau, Aurore Viard-Crétat

BOYD, William, « Ways of Seeing in Environmental Law: How Deforestation Became an Object of Climate Governance », *Ecology Law Quarterly*, 37, 2010, p. 843-916.

CHAZDON Robin, Pedro BRANCALION, Lars LAESTADIUS, Aoife BENNETT-CURRY, Kathleen BUCKINGHAM, Chetan KUMAR, Julian MOLL-ROCEK, Ima Céilia GUIMARÃES VIEIRA, et Sarah Jane WILSON, « When Is a Forest a Forest? Forest Concepts and Definitions in the Era of Forest and Landscape Restoration », *Ambio*, 45 (5), 2016, p. 538-50.

FAO, « Ressources forestières mondiales », *Unasylva*, 2 (4), 1948, p. 1-22.

FOYER Jean (éd.), *Regards croisés sur Rio+20. La modernisation écologique à l'épreuve*, Paris, CNRS Editions, 2015, 316 p.

GUPTA Aarti, Eva LÖVBRAND, Esther TURNHOUT, et Marjanneke VIJGE, « In Pursuit of Carbon Accountability: The Politics of REDD+ Measuring, Reporting and Verification Systems», *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 4(6), 2012, p. 726–31.

PUTZ Francis et Kent REDFORD, « The Importance of Defining ‘Forest’: Tropical Forest Degradation, Deforestation, Long-Term Phase Shifts, and Further Transitions: Importance of Defining ‘Forest’ », *Biotropica*, 42 (1), 2010, p.10–20.

SMOUTS Marie-Claude, *Forêts tropicales, jungle internationale: les revers de l’écopolitique mondiale*, Paris, Presses de sciences PO, 2001, 349 p.

VIARD-CRETAT Aurore, *La déforestation évitée. Socio-anthropologie d’un nouvel « or vert »*, Thèse de doctorant, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2015, 742 p.

WRM, *Comment la définition de forêt de la FAO nuit-elle aux gens et aux forêts ? Lettre ouverte à la FAO*, 21 septembre 2016 (<https://wrm.org.uy/fr/actions-et-campagnes/comment-la-definition-de-foret-de-la-fao-nuit-elle-aux-gens-et-aux-forets-lettre-ouverte-a-la-fao/>).